



## **La Caisse des Dépôts soutient l'économie locale : près de 21 milliards d'euros de prêts sur fonds d'épargne en 2013**

**Paris, le 23 janvier 2014** – La Caisse des Dépôts s'est fortement mobilisée en 2013 en faveur du financement du logement social et des projets de long terme des territoires avec près de 21 milliards d'euros de prêts sur fonds d'épargne signés. Ainsi, le montant global des prêts signés est en croissance de +12% par rapport aux volumes de 2012, hors enveloppes d'urgence<sup>1</sup>.

« *Entre les prêts traditionnels pour le logement social et la politique de la ville et les enveloppes de prêts au bénéfice du secteur public local, l'ensemble des prêts sur fonds d'épargne signés en 2013 représente quasiment 21 milliards d'euros. Pour donner un ordre de grandeur, si l'on compare ce flux d'activité aux crédits totaux accordés aux sociétés non-financières et aux collectivités territoriales, on observe que le fonds d'épargne y contribue quasiment à hauteur d'1 euro sur 10. Dans le contexte actuel, il est utile de rappeler que, grâce au système unique de transformation réalisée par le fonds d'épargne, l'épargne des Français est directement utile au développement des territoires et contribue à la croissance économique du pays* », a déclaré Jean-Pierre Jouyet, directeur général de la Caisse des Dépôts.

### **Logement social et politique de la ville: un niveau historique de prêts mobilisés**

L'année 2013 représente un record historique de mobilisation du fonds d'épargne pour le secteur du logement social et de la politique de la ville, qui constitue le cœur de son activité. En croissance de +10% par rapport à 2012, ce sont 16,4 milliards d'euros de prêts qui ont été signés sur l'année, dont 14,1 milliards d'euros de prêts directement octroyés par la Caisse des Dépôts (en croissance de +14% par rapport à 2012) et 1 milliard d'euros de prêt signé avec l'UESL (Action Logement).

La Caisse des Dépôts illustre ainsi sa capacité à accompagner le monde du logement social et à répondre aux objectifs des pouvoirs publics, qu'il s'agisse de l'accélération de la production de logements, de leur réhabilitation, ou des objectifs du secteur en matière de performance environnementale. En effet, en termes de nombre de logements, le fonds d'épargne a permis en 2013 de financer l'entrée dans le parc social de 110 000 logements ou places d'hébergement, et de réhabiliter 253 000 logements ou places d'hébergement<sup>2</sup>.

Afin de poursuivre ce mouvement, le fonds d'épargne a mis en œuvre un dispositif destiné à soutenir l'ensemble des bailleurs sociaux dans leurs plans de développement, tirant partie des outils décidés par les pouvoirs publics (allongement des prêts fonciers à 60 ans en zones tendues, prêts de consolidation du potentiel financier) et des optimisations possibles des plans de financement.

<sup>1</sup> Le montant global des prêts sur fonds d'épargne s'élevait à 24 milliards d'euros en 2012 dont 6,3Md€ au titre des enveloppes d'urgence.

<sup>2</sup> A comparer respectivement à 105 000 et 211 000 logements ou places d'hébergement en 2012.



## **Une contribution majeure à l'investissement local, grâce à l'enveloppe de 20 milliards d'euros**

S'agissant de l'enveloppe de 20 milliards d'euros<sup>3</sup>, le secteur public local a bénéficié de plus de 3,5 milliards d'euros d'engagements et de 2 milliards d'euros de prêts signés. Ce sont ainsi près de 350 projets que la Caisse des Dépôts a soutenus pour l'année 2013, dont plus des deux tiers concernent des petites communes.

Ce soutien devrait s'amplifier avec la démarche de simplification et d'élargissement du dispositif décidée en novembre, qui permet désormais de soutenir tous les investissements du secteur public local nécessitant des prêts de très long terme.

Au total, l'ensemble des enveloppes disponibles sur fonds d'épargne en 2013<sup>4</sup> a permis aux collectivités territoriales de bénéficier de plus de 4 milliards d'euros de prêts signés en 2013, auxquels s'ajoute 1 milliard d'euros de prêts accordés aux établissements publics de santé, soutenant ainsi l'économie française à l'échelle locale.

### **A propos de la Caisse des Dépôts**

*La Caisse des Dépôts et ses filiales constituent un groupe public, investisseur de long terme au service de l'intérêt général et du développement économique des territoires. Sa mission a été réaffirmée par la loi de modernisation de l'économie du 4 août 2008.*

*La Caisse des Dépôts, gestionnaire pour le compte de l'Etat de l'épargne réglementée (livret A, livret de développement durable et livret d'épargne populaire), est le premier financeur du logement social et accompagne le financement de projets prioritaires pour le développement des territoires, grâce à des prêts de long terme à taux privilégiés. Une enveloppe de 20 Md€ est mise en place pour la période 2013-2017 pour le financement des projets de long terme portés par le secteur public local. L'épargne des Français sert ainsi au financement de projets structurants pour l'attractivité des territoires.*

*Rappelons que la Caisse des Dépôts dispose d'un réseau de 25 directions régionales opérant la mise en œuvre et le déploiement de ses missions sur l'ensemble du territoire.*

---

### **Contact presse**

Service de presse : Neyla Rejichi-Bouaita +33 (0)1 58 50 40 00 - [neyla.rejichi-bouaita@caissedesdepots.fr](mailto:neyla.rejichi-bouaita@caissedesdepots.fr)

Ce communiqué est consultable sur [www.caissedesdepots.fr](http://www.caissedesdepots.fr)

---

<sup>3</sup> Enveloppe de prêts de long terme à destination principale des collectivités territoriales et établissements de santé, sur la période 2013-2017.

<sup>4</sup> Au-delà de la seule enveloppe de 20 milliards d'euros.